



MALADIE FOLIAIRE CERCOSPORIOSE NOS RECOMMANDATIONS

Juillet 2024

Les conditions météorologiques très pluvieuses de cette année 2024 ont un impact significatif sur le cycle biologique de contamination et de dissémination de *Cercospora beticola*, l'agent responsable de la maladie cercosporiose sur betteraves. La cercosporiose est une maladie fongique foliaire estivale qui peut apparaître dès le mois de juin/juillet. Pour lutter efficacement contre la cercosporiose, il est important de bien surveiller vos parcelles de betteraves, de réagir très vite sitôt l'alerte SMS du service Agro de Saint Louis Sucre envoyée et d'adapter la protection fongicide en fonction de la rémanence des produits. La précédente campagne, la cercosporiose était bien présente dans les parcelles de Picardie et de Normandie. Par conséquent, en raison d'un important inoculum cette campagne 2024, la pression risque d'être très forte.

Cercosporiose, important réservoir de spores

Pour réussir à contrôler la cercosporiose, il est primordial de ne pas la laisser s'installer sur vos parcelles. Les seuils d'intervention IPM (Indice de Pression Maladie) sont définis ci-dessous :

Seuils d'intervention des maladies du feuillage

T1	T2	T3
1 %	20 %	25 %



 Vous pouvez consulter la carte de l'outil [Alerte Maladies](#) de l'ITB et de l'ensemble de la filière pour caractériser au mieux votre situation.

Les recommandations pour lutter contre la cercosporiose

Alerte SMS



Déclenchement du traitement dans les 24 à 28 heures suivant l'alerte.

Alternance des matières actives



Respecter l'alternance des familles chimiques pour éviter les résistances.

Pas de demi-dose



Demi-dose = réduction efficacité et de persistance dans le temps.

Associer le cuivre à action fongicide aux triazoles



Pour une efficacité optimum

Adapter la stratégie fongicide à l'année

Les différentes solutions disponibles :

AIRONE SC : cuivre oxychlorure 136 g/l + cuivre hydroxyde 136 g/l - DAR 14 jours

SPYRALE : 100 g/l difénoconazole + 375 g/l fenpropidine - DAR 28 jours

TIMBAL EW = RIVIOR : 125 g/l tétraconazole - DAR 14 jours

PASSERELLE : 250 g/l difénoconazole - DAR 21 jours

PRIORI GOLD = AMISTAR GOLD : 125 g/l difénoconazole + 125 g/l azoxystrobine - DAR 35 jours

DAR : Délai avant récolte

Exemple de programme T1 et T2

T1	T2
Spyrale* 1 L + 1,8 L Airone SC**	Timbal EW 0,8 L + Passerelle 0,5 L + (1,8 L Airone SC** si forte pression)

***SPYRALE** : sur les sols artificiellement drainés, l'application du produit est limitée à 1 intervention annuelle à 0,9 l/ha.

****AIRONE SC** : Dérogation de 120 j pour renforcer l'efficacité des programmes et les performances des fongicides associés. Ne pas dépasser 4 kg/ha de Cu par an.

 En fin de campagne, la destruction des cordons de déterrage évite de constituer un réservoir de la maladie.